

## L'impact de la crise sanitaire limité par le poids du secteur public et les dispositifs d'aides

*Insee Conjoncture Martinique N° 14 - Juillet 2021*

**Communiqué de presse – 08/07/2021**

En 2020, en Martinique comme partout en France, un confinement a été mis en place pour freiner l'épidémie de Covid-19 du 17 mars au 11 mai stoppant brutalement l'économie puis un deuxième confinement du 29 octobre au 14 décembre. Ces périodes de confinement et les restrictions de déplacements entre territoires ont eu des répercussions sur l'économie martiniquaise.

Des activités comme le tourisme ou l'agriculture, ont été particulièrement touchées.

L'ensemble des composantes économiques de l'île a été affecté durant les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> trimestres.

Parallèlement, le poids important de l'emploi public dans l'économie et les dispositifs d'aides limitent l'impact de la crise sanitaire sur l'emploi.